

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 23 septembre 2019**

Délibération n° 2019 – 23/09/2019 – 5

*Sorties d'inventaire*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 24</b>  <b>Pour : 24</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les sorties d'inventaire.**

Dijon, le 24 septembre 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Tableau sorties d'inventaire*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**SORTIES D'INVENTAIRE CA DU 23 SEPTEMBRE 2019**

Date vote CA	Nom	Code UB	Date vote conseil UFR	Nature	Désignation	Informations complémentaires (N° de code barre, commande, etc.)	Montant	Date ou année d'acquisition
23/09/2019	42 - UFR DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUE	42	09/07/2019	MISE AU REBUT	Téléviseur SHARP fac de droit Nevers	15008661	nsp	